

**Cahier des charges pour les enseignants chargés de l'accueil et de l'accompagnement  
des étudiants inscrits en M1 MEEF premier degré  
durant leur stage d'observation et de pratique accompagnée**

Le stage des étudiants de première année de master MEEF prend la forme d'un stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire. Il contribue à la formation et permet une entrée progressive dans le métier. Il donne lieu à un temps de préparation à l'INSPÉ, une phase d'accompagnement par le professeur d'école chargé de l'accueil et par les formateurs de l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive (Arrêté du 24 juillet 2020).

Le stage s'inscrit dans une double dynamique de professionnalisation et de développement de l'analyse réflexive. Il participe à l'acquisition progressive des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du référentiel paru [au JO n°165 du 10 juillet 2013](#) ([BO n° 30 du 25 juillet 2013](#)).

Le stage se déroule en trois phases :

Phase 1 : Stage d'observation groupé de 4 jours en élémentaire ;

Phase 2 : Stage d'observation filé de 4 jours en maternelle ;

Phase 3 : Stage filé de pratique accompagnée, de 20 jours (2 jours par semaine), en maternelle ou en élémentaire.

Les écoles de stage peuvent être différentes d'une phase à l'autre.

Le stage d'observation et de pratique accompagnée porte sur l'étude et la mise en œuvre des conditions d'apprentissage des élèves (conception des enseignements, évaluation des acquis, prise en compte de la diversité des

élèves) et sur la construction de la polyvalence du professeur d'école. La phase 3 sert de support au mémoire de Master en permettant de constituer le recueil de données.

## Calendrier du stage 2020-2021

	Chambéry –Valence - Grenoble		
<b>Stage élémentaire M1 PRAC 1</b>	Du lundi 9 novembre 2020 inclus au vendredi 13 novembre 2020 inclus		
<b>Stage M1 Maternelle</b>	<b>Valence</b>	<b>Grenoble et Chambéry Cohorte 1</b>	<b>Grenoble et Chambéry Cohorte 2</b>
	Lundi 30 novembre Mardi 1 décembre Lundi 7 décembre Mardi 8 décembre	Jeudi 3 décembre Vendredi 4 décembre Jeudi 10 décembre Vendredi 11 décembre	Lundi 30 novembre Mardi 1 décembre Lundi 7 décembre Mardi 8 décembre
<b>Stage école primaire (maternelle ou élémentaire) M1 PRAC 2</b>	<b>Chambéry -Valence</b>	<b>Grenoble Cohorte 1</b>	<b>Grenoble Cohorte 2</b>
	Lundi 18 janvier Mardi 19 janvier Lundi 25 janvier Mardi 26 janvier Lundi 22 février Lundi 1 mars Mardi 2 mars Lundi 8 mars Mardi 9 mars Lundi 15 mars Mardi 16 mars Lundi 22 mars Mardi 23 mars Lundi 29 mars Mardi 30 mars Mardi 6 avril Lundi 26 avril Mardi 27 avril Lundi 3 mai Mardi 4 mai	Jeudi 21 janvier Vendredi 22 janvier Jeudi 28 janvier Vendredi 29 janvier Jeudi 4 mars Vendredi 5 mars Jeudi 11 mars Vendredi 12 mars Jeudi 18 mars Vendredi 19 mars Jeudi 25 mars Vendredi 26 mars Jeudi 1 avril Vendredi 2 avril Jeudi 8 avril Vendredi 9 avril Jeudi 29 avril Vendredi 30 avril Jeudi 6 mai Vendredi 7 mai	Lundi 18 janvier Mardi 19 janvier Lundi 25 janvier Mardi 26 janvier Lundi 22 février Lundi 1 mars Mardi 2 mars Lundi 8 mars Mardi 9 mars Lundi 15 mars Mardi 16 mars Lundi 22 mars Mardi 23 mars Lundi 29 mars Mardi 30 mars Mardi 6 avril Lundi 26 avril Mardi 27 avril Lundi 3 mai Mardi 4 mai

## Rôles et missions de l'enseignant chargé de l'accueil et de l'accompagnement d'étudiants en stage

L'enseignant chargé de l'accueil et de l'accompagnement reçoit un binôme d'étudiants qui, en phase 3 travailleront sur le même thème de mémoire.

Durant les phases 1 et 2, le maître d'accueil reçoit les étudiants en observation, leur permet de découvrir l'école et ses enjeux et explicite sa pratique .

Durant la phase 3, le maître d'accueil est chargé de l'accompagnement des étudiants, il les conseille et les aide à ajuster leur positionnement. Il participe à leur évaluation selon les modalités arrêtées par l'INSPÉ et présentées en annexe. À cette fin, il participe aux échanges d'informations et au suivi mis en place par l'INSPÉ.

Au cours de cette phase, qui doit permettre une réelle pratique accompagnée d'enseignement chaque binôme mettra aussi en œuvre une expérimentation constituant la base de données (enregistrements, photocopies de productions d'élèves, photos des affichages et des tableaux...) qui sera ensuite analysée dans le mémoire de Master

### **Modalités d'intervention de l'enseignant chargé de l'accueil et de l'accompagnement d'étudiants en stage**

En phases 1 et 2, l'enseignant chargé de l'accueil et de l'accompagnement sensibilise les étudiants aux enjeux et à la mise en œuvre des programmes, des référentiels et des textes institutionnels. Il leur permet d'observer des séquences et de les situer dans la progression annuelle. Il explicite les éléments utiles à la compréhension des choix effectués.

En phase 3, le maître d'accueil accompagne les étudiants, dans la prise en charge, en sa présence et sous sa responsabilité, d'une partie significative des séances au regard de la durée totale du stage :

- L'enseignant chargé de l'accueil et de l'accompagnement permet à chaque étudiant du binôme de prendre progressivement en charge des enseignements. L'étudiant commence par une semaine d'observation, ensuite et de façon progressive, avec l'aide de l'enseignant, il conduit une séance par jour dans une discipline sans se limiter au recueil de données du mémoire. L'enseignant incite les étudiants à allonger leur temps de conduite de la classe et à ne pas s'en tenir à une seule discipline. L'objectif est , qu'en fin de stage, l'étudiant prenne en charge au moins une demi-journée de classe en continu.
- Il aide les étudiants à concevoir, mettre en œuvre et analyser des séances puis des séquences : préparation, mise en œuvre, bilan. Il veille à la faisabilité des séquences conçues par les étudiants (de leur mise en œuvre à leur évaluation).

Il aide chaque étudiant à :

- ajuster sa posture d'enseignant et à s'engager dans une analyse critique de sa pratique ;
- situer la fonction enseignante au-delà du strict cadre d'une classe ;
- percevoir l'importance du travail des équipes pédagogiques ou éducatives.

Il fait découvrir à l'étudiant, en partie et autant que possible :

- les documents utiles à la compréhension du contexte et des choix de l'école (projet d'école, règlement intérieur, circulaire de rentrée, etc.) ;
- les réunions statutaires : conseil d'école, conseil des maitres, conseil de cycle, conseil école-collège ;
- le cas échéant les dispositifs spécifiques (« plus de maîtres que de classes », scolarisation des moins de trois ans, accompagnement éducatif, PPRE, PPS, PAI, PAP, etc.) ;
- les activités pédagogiques complémentaires ;
- les relations avec les familles, les usagers et partenaires de l'école.

## Évaluation du stage de pratique accompagnée M1 MEEF-PE

Conformément au règlement d'examen Master MEEF-PE, l'UE 24 « Mémoire-Recherche-Stage » ne peut être validée si le stage n'est pas validé.

La validation du stage prend appui sur une grille d'évaluation renseignée par l'étudiant, le maître d'accueil de la phase 3 et l'IEN par l'intermédiaire d'une plateforme SOPA.

### Contenu de l'évaluation du stage de M1 MEEF-PE, qui figurera sur la plateforme SOPA.

À l'issue de chaque du stage filé du second semestre, le maître d'accueil porte une appréciation sur chacune des compétences suivantes :

1. **Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école** : respect du cadre réglementaire de l'école, ponctualité, assiduité, respect des valeurs de la république (exemplarité, sérieux, ...).
2. **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques** : posture enseignante adaptée (autorité, relation de confiance et de bienveillance envers les élèves).
3. **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves** : il s'agit d'une compétence en cours d'acquisition qu'il convient d'évaluer au regard des attentes liées à des étudiants de niveau M1
4. **Maîtriser la langue française à des fins de communication** : langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
5. **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel** (seul ou avec le maître de stage) : réflexion sur sa pratique, prise en compte des conseils, et remédiation lors de ses interventions ultérieures.

Il rédige une courte synthèse sur laquelle s'appuiera l'université pour valider ou non le stage.

L'inspecteur de l'éducation nationale contribue à cette évaluation et donne son avis dans la plateforme SOPA.

## Évaluation du stage de M1 MEEF

### I) Partie à renseigner par l'étudiant

- a) Séances mises en œuvre par l'étudiant au cours de la première période du stage :  
thèmes, domaine, discipline – Intitulé – durée

- b) Séances mises en œuvre par l'étudiant au cours de la seconde session du stage :  
thèmes, domaine, discipline – Intitulé – durée

- c) Bilan de l'étudiant au regard des compétences principalement visées par le stage

### II) Partie à remplir par le maître d'accueil

- a) La manière dont a été organisé le travail en commun de l'étudiant et du maître d'accueil

*Ce paragraphe indiquera notamment le déroulement du stage, les rencontres communes de travail et de préparation, ainsi que la manière dont l'étudiant a été amené à prendre progressivement son autonomie dans la préparation des cours, des travaux des élèves*

- b) Les principaux conseils dont l'étudiant a bénéficié

- c) Remarques éventuelles du tuteur sur la description faite par l'étudiant en partie I) et sur son implication au cours du stage

**d) Appréciation du maître d'accueil (sur l'ensemble du stage) au regard des compétences du référentiel**

- **Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école :**  
période 1 : .....  
période 2 : .....
- **Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**  
période 1 : .....  
période 2 : .....
- **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves**  
période 1 : .....  
période 2 : .....
- **Maîtriser la langue française à des fins de communication**  
période 1 : .....  
période 2 : .....
- **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**  
période 1 : .....  
période 2 : .....

**e) Avis sur la pratique du stage**

**Assiduité et ponctualité de l'étudiant** OUI NON

Si NON , nombre de demi-journées d'absence .....

**Respect des règles en vigueur dans l'établissement** OUI NON

**Respect de tous les membres de la communauté éducative** OUI NON

**Respect de la hiérarchie institutionnelle** OUI NON

**f) Avis de synthèse du maître d'accueil (à l'issue de la seconde période de stage)**

**III) Partie à remplir par l'IEN**

**a) Avis et remarques de l'IEN**

**b) Durée du stage**

L'IEN atteste de la durée globale du stage (y compris le temps d'observation ou de pratique accompagnée avec d'autres enseignants de l'école) : OUI NON

Si non, préciser la durée réelle du stage et les raisons qui ont conduit à une durée réduite .....